



Donnons vie au progrès

COMMUNIQUÉ DE BOUYGUES CONCERNANT SA FILIALE COLAS

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

PARIS

18/09/2023



Certifié avec **wiztrust**

- **Bouygues annonce son intention de déposer un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les titres de Colas, au prix de 175 euros par action**
- **Les fonctions de président et de directeur général de Colas sont dissociées**
- **Pascal Grangé est nommé président non exécutif de Colas**
- **Pierre Vanstoflegatte est nommé directeur général de Colas**

PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE VISANT LES TITRES DE COLAS

Faisant suite à la tenue d'un conseil d'administration le 17 septembre 2023, Bouygues annonce son intention de déposer dans les prochains jours auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les titres Colas qu'elle ne détient pas, au prix de 175 euros par action (ensemble l'« **Offre** »). À l'issue de l'Offre, Colas sera retirée de la cote.

Ce prix de 175 euros par action Colas, payable exclusivement en numéraire, fait ressortir les niveaux de prime suivants :

- 54,2% sur le cours de bourse de Colas à la clôture du 15 septembre 2023 ;
- 52,2%, 50,1% et 50,4% sur la moyenne des cours de bourse pondérés par les volumes de Colas respectivement des 60, 120 et 240 derniers jours de cotation précédant l'annonce de l'Offre.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une opération de simplification de la structure capitalistique de Colas et du groupe Bouygues. À la date du présent communiqué de presse, Bouygues détient 96,8 % du capital et 98,0 % des droits de vote de Colas¹.

¹ Sur la base d'un capital composé de 32 654 499 actions représentant 64 486 467 droits de vote théoriques.



Colas est une société cotée sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext à Paris (code ISIN FRO000121634).

Conformément à la réglementation applicable, la réalisation de l'Offre sera soumise à la décision de conformité de l'AMF sur le projet d'Offre.

Le projet de note d'information précisant le calendrier sera disponible dans les prochains jours sur le site internet de Bouygues (www.bouygues.com) et celui de l'AMF (www.amf-france.org).

Pour l'opération de retrait de la cote de Colas, Bouygues a retenu Portzamparc, filiale du Groupe BNP Paribas, comme établissement présentateur et garant. Le cabinet Darrois Villey Maillot Brochier A.A.R.P.I. intervient en tant que conseil juridique sur l'opération.

ÉVOLUTION DE SA GOUVERNANCE

Dans le prolongement de cette opération de retrait de la cote souhaitée par Bouygues, le Conseil d'Administration de Colas, sur proposition de son Comité de Sélection et des Rémunérations, a décidé d'instituer une dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur général, afin de permettre à celui-ci de se concentrer sur la direction opérationnelle de Colas.

Frédéric Gardès a informé le Conseil d'Administration que les conséquences à son égard du projet de retirer Colas de la cote, d'une part, et de la modification des modalités d'exercice de la direction générale de Colas, d'autre part, ne correspondaient pas à ses attentes personnelles. Dans ces conditions, il a présenté sa démission de ses fonctions de Président-Directeur général et de son mandat d'Administrateur, ce dont le Conseil d'Administration de Colas a pris acte.

Bouygues remercie Frédéric Gardès pour le très important travail de transformation qu'il a conduit au sein du groupe Colas ; il salue son parcours au sein du Groupe et son action à la tête de Colas depuis sa nomination à la direction générale en 2019.

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance de Colas, son Conseil d'Administration, sur proposition du Comité de Sélection et des Rémunérations, a procédé aux nominations suivantes, avec effet immédiat :

- **Pascal Grangé** en qualité de Président non exécutif du Conseil d'Administration ;
- **Pierre Vanstoflegatte** en qualité de Directeur général.

À la suite de la nomination de **Pascal Grangé** en qualité de Président non exécutif du Conseil d'Administration, **Marie-Luce Godinot** devient représentante permanente de Bouygues au Conseil d'Administration et présidente du Comité d'audit de Colas.

S'exprimant sur le projet de retrait de la cote de Colas et sur la nouvelle gouvernance, Olivier Roussat, Directeur général du groupe Bouygues, a déclaré : « *Colas est une société reconnue mondialement comme une référence dans ses métiers et elle le demeurera. Le projet de retirer Colas de la cote manifeste notre intention de simplifier les modes de fonctionnement et de reporting. La dissociation des fonctions de Président et de Directeur général est par ailleurs une opportunité pour mettre en place un Directeur général et un Président non exécutif très complémentaires : Pierre Vanstoflegatte est un opérationnel de haut niveau et un expert reconnu des métiers*

d'agence. Il concentrera son action sur l'efficacité opérationnelle de Colas et son développement. Pascal Grangé mettra au service de Colas sa parfaite connaissance du groupe Bouygues et de ses métiers. »

Commentant le départ de Frédéric Gardès lors du conseil d'administration, Olivier Roussat a déclaré : *« Je tiens à remercier Frédéric Gardès pour le travail de transformation de l'entreprise qu'il a accompli. Avec l'équipe de direction, il a su fédérer l'ensemble de ses collaborateurs pour franchir de nouvelles étapes, notamment en matière d'internationalisation et de RSE. Il peut être fier de ce qu'il a accompli ces 12 dernières années chez Colas et plus largement au cours de sa carrière au sein du groupe Bouygues depuis 1994. »*

À propos de l'arrivée de Pierre Vanstoflegatte, il a ajouté : *« Je souhaite la bienvenue à Pierre Vanstoflegatte chez Colas. Pierre est un professionnel accompli que nous connaissons bien chez Bouygues, au parcours riche et avec des valeurs humaines fortes. Il a tous les atouts en main pour réussir. Mes meilleurs vœux de succès l'accompagnent donc dans sa nouvelle mission. »*

BIOGRAPHIES



Pierre Vanstoflegatte, 55 ans, diplômé de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris, a occupé les fonctions de Directeur général délégué puis de Président de Bouygues Energies & Services de 2019 jusqu'à son intégration au sein d'Equans début 2023.

Pierre Vanstoflegatte a à son actif d'avoir amélioré significativement les performances de Bouygues Energies & Services ces dernières années grâce à sa grande expérience des métiers d'agence, acquise tant en France qu'à l'international chez Spie et Schindler. En 2022, il a mené de façon exemplaire le projet de détachement de Bouygues Energies & Services et son intégration au sein d'Equans, entreprise acquise par Bouygues en octobre 2022. En tant que Directeur général de Colas, il aura pour mission de poursuivre le développement de la société et d'accélérer la transversalité avec les autres métiers du groupe Bouygues, en particulier Bouygues Construction et Equans.



Pascal Grangé, a intégré le groupe Bouygues en 1986. Après une expérience riche dans le groupe Bouygues qui l'a conduit à être notamment directeur financier du groupe SCREG, il a été directeur général délégué de Bouygues construction de 2007 à 2019. En octobre 2019, il est nommé directeur général adjoint et directeur financier du groupe Bouygues. Depuis février 2021, il est directeur général délégué de Bouygues et en conserve la direction financière. Il siège au Conseil d'Administration de Colas en qualité d'Administrateur depuis le 18 février 2020.



Marie-Luce Godinot, diplômée de l'École Polytechnique et de l'École Nationale Supérieure des Télécommunications, a rejoint Bouygues Construction en 2001. Après plusieurs années au sein de Bouygues Construction, elle est nommée en septembre 2022 Directrice générale adjointe du groupe Bouygues en charge de l'Innovation, du Développement Durable et des Systèmes d'Information.



Avertissement

Cette information a été qualifiée par Bouygues SA, avant sa diffusion, d'information privilégiée au sens de la réglementation en vigueur (article 7.1 du règlement U.E 596/2014 du 16 avril 2014). Responsable de la notification : Didier Casas, Secrétaire Général.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre en vue d'acquérir des titres, ni une sollicitation en vue d'une telle offre dans un quelconque pays, y compris en France. Conformément au droit français, l'offre ne pourra être réalisée que conformément à la documentation d'offre qui devra contenir les termes et conditions complets de l'offre. La documentation d'offre devra être soumise à l'examen de l'Autorité des marchés financiers et l'offre ne pourra être ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers. Toute décision relative à l'offre devra se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation pourraient faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adressera pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et ne sera pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. La société décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

À PROPOS DE BOUYGUES

Bouygues est un groupe de services diversifié, présent dans plus de 80 pays et riche de 200 000 collaborateurs au service du progrès humain dans la vie quotidienne. Porteuses de croissance, ses activités répondent à des besoins essentiels et en constante évolution : **activités de construction** (Bouygues Construction, Bouygues Immobilier et Colas), **énergies et services** (Equans), **médias** (TF1) et **télécoms** (Bouygues Telecom).

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES :

investors@bouygues.com • Tél. : +33 (0)1 44 20 12 29

CONTACT PRESSE :

presse@bouygues.com • Tél. : +33 (0)1 44 20 12 01